



Chemin privé droit et obligation

Par **Ludovic1122**, le **27/01/2020** à **15:40**

Bonjour.

Un panneau "chemin privé" a été mis sur un chemin appartenant à plusieurs propriétaires.

Ce chemin désert deux maisons anciennes mais l'initiative a été prise par une personne.

Ce même chemin va desservir deux autres maisons en construction.

Tous doivent passer par ce chemin pour accéder à leur habitation.

Nous vivons dans un hameau et c'est un nouvel acquéreur qui a mis ce panneau.

Ses droits ? Les nôtres ? La loi ? Car nous n'osons même plus aller chez nos voisins boire le café ! !!!

Ce chemin comme tout le reste semble lui appartenir !

Il se gare devant son portail pour empêcher les nouveaux de construire...Et dégage les camions...

Nous sommes écoeuré de voir notre hameau se transformer en champ de mine ou l'irrespect est de mise.

Merci beaucoup de nous expliquer et de nous conseiller.

Par **bern29**, le **31/01/2020** à **12:22**

Bonjour,

plusieurs points à éclaircir auparavant. Vos actes font-ils mention d'une servitude par ce chemin ? Vos propriétés respectives faisaient-elles parties d'une même unité foncière auparavant ?

Par **youris**, le **31/01/2020** à **18:08**

Bonjour,

Si ce chemin privé appartient à plusieurs propriétaires, il s'agit d'un chemin en indivision.

Si celui qui a mis ce panneau est un indivisaire, il a le droit de mettre ce panneau avec l'accord tacite des autres indivisaires.

Salutations

Par **Ludovic1122**, le **02/02/2020** à **09:20**

Bonjour Bern29 et Youris

Il y a 4 indivisions sur ce chemin.

Avant il appartenait à mes parents qui ont vendu leur maison et trois parcelles de terrain.

2 propriétaires ont une servitude sur un tout petit morceau de chemin qui part du chemin à la parcelle d un nouveau qui vient d acheter un terrain pour construire.

Le panneau chemin privé a été posé sans accord.

Mais que cela implique t il pour les autres habitants.

Merci énormément de vos éclaircissements car personnellement ça m arrangerait de plus passer par ce chemin dit privé.

Bien cordialement et merci énormément.